

Réponse du Comité de rédaction des Actes au texte de Yves Gingras

Directement interpellé, le Comité de rédaction des *Actes du 13^e Colloque international étudiant du Département des sciences historiques de l'Université Laval* tient à répondre à la critique de M. Gingras au sujet de la publication d'Actes de colloque. Si le projet de publication des Actes vise, certes, « à enrichir le curriculum vitae des étudiants », il en va de la raison d'être du colloque d'Artefact, à savoir offrir une première opportunité à la communauté étudiante de publier un texte scientifique, selon un protocole de révision et de rédaction similaire aux revues savantes. En outre, cela vise à les initier à ce genre de protocole et d'impératifs de publication. Quant à la nature « papier » de cette publication, elle s'inscrit à la fois dans une démarche d'enracinement de la recherche et de mise en mémoire (ce qui semble perdre son sens si entièrement dématérialisé sur le Web) et d'initiation au travail de publication pour les étudiants d'Artefact qui, année après année, assurent la responsabilité de ce Comité de rédaction. Par ailleurs, l'un n'empêchant pas l'autre, les *Actes* sont effectivement publiés sous format papier et en ligne, via la plateforme Érudit.